



Info

Lettre de l'Association Française des Foyers Mixtes Interconfessionnels Chrétiens

N° 29 – Avril 2014

Editorial



Les chrétiens des trois confessions viennent de célébrer Pâques. A l'aube de ce dimanche béni, des centaines d'entre eux se sont retrouvés ensemble en divers lieux : sur le parvis de la Défense dans les Hauts de Seine, à Lille, Lyon et ailleurs pour proclamer à l'appel commun des Eglises la résurrection de leur unique Seigneur et Maître. Alleluia !

Cependant, dans cette lettre, nous avons choisi de faire un retour en arrière en vous donnant quelques réactions à l'émission Kairos du 2 février 2014 consacrée aux foyers catholiques-protestants. Pourquoi ? Elles ont entraîné notre conseil de l'AFFMIC dans une discussion approfondie sur la diversité des *modus vivendi* élaborés par chaque ménage mixte. A regarder vivre les deux couples présentés, on constate que les chemins qu'ils empruntent sont divers, voire divergents, l'un plus attaché à un partage de fondamentaux en vue d'un approfondissement commun de la foi, l'autre plus soucieux de ménager les convictions de l'autre quitte à maintenir des engagements séparés. Ces choix contradictoires nous ont interpellés en particulier sur la question de communier ou non dans l'Eglise de son conjoint.

Nous revenons donc sur ces témoignages tout en réaffirmant que l'Eglise du Christ est une communauté de témoins qui doivent concilier le possible des Eglises avec le scandale de la séparation. Les foyers mixtes sont à l'avant-garde de ce combat lorsqu'ils refusent la tentation du relativisme ou de la résignation.

Brigitte et Julien VIELLE

KAIROS

**Emission mensuelle sur France 2
proposée le 2 février 2014, par :
Le jour du Seigneur et
Présence protestante**

Couples mixtes, foyers de réconciliation

Ce documentaire s'interroge sur les défis de la mixité religieuse dans les couples mixtes.

Demandez le DVD à www.protestants.org - TV

Quelques réflexions à la suite de cette émission

De nos deux conseillers théologiques

Cette émission de 28 minutes a suscité de nombreuses réactions, certaines plus positives que d'autres, et il nous a paru bon de donner un éclairage distancié après sa diffusion.

Nous avons de nouveau visionné cette émission et nous tenons à vous faire part de notre réaction. Avant tout, elle est plutôt positive ! En effet, l'accent a été mis uniquement sur les couples interconfessionnels dans leur diversité et dans le contexte particulier de chacun des couples qui avaient accepté de témoigner.

Il faut bien se rappeler qu'une émission de TV, pour être regardable sans lasser le public, est fondamentalement un reportage centré sur l'image. Le message qui est passé dépend de la réalisatrice et de ce qu'elle a

Trésorier : AFFMIC 18 bis rue Mademoiselle- 78000 VERSAILLES – www.affmic.org

Cotisation : 20 euros, soutien 40 euros, ministres 10 euros

perçu dans les interviews longues et nombreuses qu'elle a menées. En tant que conseillers de l'AFFMIC, nous avons été questionnés pendant plus d'une heure, chacun. On peut constater qu'il n'en reste que deux ou trois minutes dans l'émission. Ceci illustre que c'est la vie chrétienne des foyers mixtes vécue en famille qui prime. Le témoignage « imagé » possède une force qui dépasse les mots. Une émission de ce type suggère plutôt qu'elle ne démontre. Elle dévoile plutôt qu'elle ne dirige.

Le reportage a suivi une ligne logique liée au temps naturel de la constitution d'un foyer. Quelques allusions au temps avant la rencontre, ensuite le mariage, le baptême des enfants, la vie de famille, la catéchèse, les relations avec les Eglises et le futur. Chaque étape a respecté la différence des deux couples et le message sous-jacent était bien la diversité. Pour prendre un exemple, les deux mariages si différents par le contexte de chacun, sont montrés comme un seul événement heureux et fondateur. Nous avons parlé de la préparation de ces couples qui avant tout veulent s'inscrire dans le chemin du Christ. La suite c'est le baptême dans des Eglises différentes, puis la vie de famille, la prière du soir avant le repas, les arrêts sur image insistant sur les crèches de Noël, présentes au cœur de la maison. Il n'est pas innocent non plus de montrer des petits enfants jouant au « lego » pour que le spectateur se reconnaisse aussi dans la vie courante.

Viennent alors les interrogations : l'éducation chrétienne des enfants, le choix de l'école, et la pratique religieuse dominicale. Là encore un même questionnement, mais des réponses différentes. Des choix qui peuvent faire difficulté, mais qui sont vécus en transparence. La double appartenance souvent se heurte à l'ignorance du clergé. L'école est choisie pour que soit respectée une liberté de croire et de connaître l'amour de Dieu qui se révèle tout au long de la Bible. La catéchèse peut être œcuménique, quand elle existe, ou mono confessionnelle, mais avec la correction des parents qui modèrent ou insistent. Le choix définitif sera fait « peut-être » au moment de la confirmation. La volonté est clairement exprimée de faire comprendre aux enfants que la vie des chrétiens de confessions différentes, celle de leurs parents, est possible familialement et pastoralement. Nous avons insisté sur ces familles qui constituent un levain

pour les Eglises, un lieu privilégié d'unité où peut s'épanouir la diversité insondable du message du Christ.

Ces Eglises domestiques préfigurent l'unité et l'universalité du message chrétien, autant qu'elles rappellent les Eglises des origines avec toute la complexité des situations locales. Vient la question de l'hospitalité eucharistique. Déjà évoquée lors de l'exposé des cérémonies de mariage, elle revient dans la pratique dominicale. Là encore une vraie différence d'approche et nous pouvons regretter qu'une messe n'ait pas pu être filmée avec la communion assumée de l'un et de l'autre dans le respect de l'hospitalité eucharistique (voir ci-dessous les extraits des documents officiels). Mais l'approche différente est encore une fois marquée. Malgré ce manque (d'image !), la séquence sur la réunion des jeunes foyers mixtes a montré que les foyers mixtes sont des modèles d'approfondissement de la foi, de leur foi. Ils sont en marche et en cela ils sont des vivants.

De tout cela nous avons tiré une conclusion positive. Il n'y a pas une seule manière de vivre une mixité interconfessionnelle et c'est le grand message qui peut donner au spectateur une vision de la liberté. Même si les Eglises avec leurs habitudes, leurs traditions, leurs ministres peuvent être maladroitement, décontenancées, ignorantes ou simplement prudentes, ce qui importe c'est la construction de cette Eglise « universelle » voulue par le Christ, qui passe par ce que chacun fait en vérité de son baptême.

Frédéric DE MAACK
et Flemming FLEINERT-JENSEN

Voir en dernière page le rappel des positions de l'Eglise protestante Unie de France, et de la Conférence épiscopale française de **1983**.

Et on peut également consulter sur internet

www.affmic.org

le *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme*, publié en **1993** par le Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, notamment les §§ 129 et 132 sur le partage de vie sacramentelle, spécialement de l'Eucharistie,

D'un des deux couples acteurs de l'émission

Quel regard portons-nous sur l'émission Kairos consacrée aux Foyers Mixtes ? Cette émission de moins de 30 minutes a été l'aboutissement de plusieurs heures de films avec deux foyers mixtes et les deux conseillers théologiques de l'AFFMIC. Nous-mêmes avons passé une journée et demie avec l'équipe de télévision pour témoigner de notre vie de foyer mixte par des paroles et des images. Mais ce temps passé ensemble a été aussi l'occasion d'un travail de réflexion et de dialogues préalables qu'il convient de rappeler tout d'abord.



Quand nous avons été contactés par la réalisatrice de ce projet, nous en avons fait immédiatement part au curé de notre paroisse, car c'est la messe du samedi soir à laquelle nous participerions que celle-ci envisageait de filmer, en plus de notre vie quotidienne, de la catéchèse œcuménique et de nos échanges. La question de l'hospitalité eucharistique qui nous était posée très concrètement ainsi qu'au prêtre, arrivé relativement depuis peu de temps dans la paroisse et qui ne connaissait pas très bien notre situation de foyer mixte, se déclinait selon deux points : la possibilité canonique ou non de communier pour Lucile - partie protestante du couple – et l'opportunité ou non de filmer Lucile en train de communier. Lucile communie habituellement à la messe. Nous sommes mariés depuis plus de 13 ans. Cette communion habituelle est le fruit d'un cheminement personnel depuis 13 ans, au sein du mouvement des foyers mixtes, mais il se trouvait donc que cette situation était réinterrogée aujourd'hui du fait de ce tournage. La note de 1983 sur l'hospitalité eucharistique de la Commission épiscopale pour l'Unité des chrétiens avait joué un rôle important dans notre cheminement.

Cette demande de tournage a donc été l'occasion pour ce prêtre de s'interroger sur les dispositions relatives aux foyers mixtes quant à l'hospitalité eucharistique. Celui-ci a alors effectué une demande d'information à la déléguée diocésaine à l'œcuménisme de la Drôme, qui l'a elle-même relayée au frère Franck Lemaître, directeur du service pour

l'unité des chrétiens de la conférence des évêques de France, que nous avons nous-mêmes contacté à ce sujet. Celui-ci avait accompagné notre groupe de foyers mixtes sur Lyon quelques années auparavant et nous avons gardé des liens amicaux.

La réponse du frère Franck Lemaître, rappelant la note de 1983 précédemment citée, ainsi que le Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme de 1993, a confirmé auprès de la déléguée diocésaine à l'œcuménisme de la Drôme, du prêtre de notre paroisse, de l'administrateur diocésain, et de nous-même, l'importance de cette note de 1983 pour les foyers mixtes

quant à la possibilité de l'hospitalité eucharistique pour Lucile.

Pour autant, Lucile ne souhaitait pas se voir filmer en train de communier pour des raisons d'intimité, pour ne pas donner un aspect voyeuriste à cette question, et pour « veiller à ne pas provoquer le scandale ni même l'étonnement chez ceux qui en seront normalement les témoins. ».

Une chose était d'en parler, ce que nous avons donc fait pour parler de notre pratique concrète de l'hospitalité eucharistique, une autre chose était de la filmer à notre sens. Nous avons donc fait part à la réalisatrice de notre souhait de ne pas voir filmer Lucile en train de communier, mais nous nous sommes soumis volontiers aux questions à ce sujet, évoquant notre pratique et la note de 1983 citée précédemment. Nous avons essayé d'être concis, clairs, pédagogiques, sachant qu'au montage peu de minutes allaient nous être consacrées. Il reste que notre discours, qui actait la complexité (comment pourrait-il en être autrement pour une telle question?) - sans être compliqué -, en refusant donc tout autant le relativisme (« communier chez les catholiques ou chez les protestants, c'est pareil » par exemple pour justifier l'hospitalité eucharistique) que la distinction absolue (« les catholiques ont la présence réelle, les protestants ne l'ont pas » par exemple, pour justifier l'impossibilité de celle-là) n'a pas été retenu au montage. Il est vrai que la messe n'a pas pu être filmée finalement, le prêtre de la paroisse estimant avoir reçu les demandes d'autorisation d'utilisation d'images trop tard (la veille de la messe), pour les diffuser auprès de tous les

paroissiens avant la messe.

Nous avons donc regardé l'émission « Kairos » sur les foyers mixtes. Nous en avons apprécié la qualité du montage et nous sommes réjouis qu'une émission d'une telle diffusion ait pu être consacrée aux foyers mixtes. Nous avons constaté combien celle-ci a pu être regardée par de nombreuses personnes autour de nous, sans que nous leur en ayons préalablement parlé.

Si nous avons ressenti une frustration normale lors du visionnage de l'émission, puisque nous savions que quelques minutes seulement allaient être retenues de la journée et demie passée pour cette émission, nous avons regretté néanmoins que la possibilité de l'hospitalité eucharistique pour les foyers mixtes, telle que nous l'avions exprimée oralement, à l'issue d'un travail de lecture et de consultation, n'ait pas été retenue. Il ne s'agit pas pour nous de remettre en cause le témoignage du second foyer mixte en ce qu'il a d'unique et tout-à-fait respectable, puisque seule leur situation a été exposée, d'autant plus que nous ignorons ce qui a été dit et non retenu au montage chez eux. Néanmoins, il nous semble que le montage de l'émission peut laisser penser que ce rapport à la communion a quelque chose de normatif. En ce sens, l'impossibilité de communier entre protestants et catholiques évoquée nous semble dépasser le cadre du témoignage particulier, qui nous le répétons, en tant que tel, a toute sa place.

Mais peut-être sommes-nous déçus – quelle naïveté de notre part, nous direz-vous ! - davantage par le poids de l'image en regard des paroles : nous avons en effet « moins » d'images à proposer quant à la question de l'eucharistie. Mais n'était-ce pas légitime comme nous l'avons exposé plus haut ? Nous avons donc fait le pari qu'une parole, qui dit tout simplement ce qui est possible en terme d'hospitalité eucharistique, et à quelles conditions, puisse être retenue et entendue. Cela n'a pas été le cas. Peut-être n'avons-nous pas été assez clairs, peut-être avons-nous cru naïvement que nos discussions de spécialistes pourraient être entendues par toute personne de bonne volonté ? Mais nous nous interrogeons aussi sur l'importance accordée à l'image, qui, si elle est bien-sûr structurante pour une émission de télévision, semble devenir toute-puissante, au point de configurer la pensée et le contenu d'une émission.

L'importance accordée à l'image n'explique-t-elle pas ainsi l'absence dans le montage de toute allusion à la possibilité de l'hospitalité eucharistique pour les foyers mixtes comme explicité oralement, au risque de laisser sous-entendre que celle-ci n'est tout simplement pas possible ?

Sébastien et Lucile DUMONT

De deux des membres du CA de l'Affmic

Un grand merci à tous les intervenants de cette émission Kairos (émission œcuménique mensuelle sur France 2) diffusée le dimanche 2 février. Nous avons retrouvé deux couples adhérents de l'Affmic, et nos deux conseillers spirituels : le pasteur Flemming Fleinert-Jensen et le diacre Frédéric de Maack.

Merci de ces témoignages très intéressants qui montrent la diversité des parcours selon les générations et selon le contexte.

Nous voudrions donner un message d'optimisme : oui, les foyers interconfessionnels peuvent être en avance sur les règles officielles de nos Eglises. C'est même un devoir : si nous ne le faisons pas, qui le fera ?

A ce propos, nous voudrions rappeler une parole d'un ancien évêque de Versailles que nous avons reçu dans notre groupe il y a une quinzaine d'années. A une question sur l'hospitalité eucharistique, notre évêque avait répondu : "si vous le faites en conscience, qui pourrait vous le reprocher ?"

Il est vrai que nous nous sommes mariés pendant " l'âge d'or " de l'œcuménisme, il y a un peu plus de 30 ans maintenant, mais nous avons toujours suivi une même pratique : aller ensemble à la messe ou au culte dominical, participer ensemble à l'Eucharistie ou à la Sainte Cène. C'est également le cas de nos enfants qui ont été accueillis dans les deux Eglises, et qui ont participé régulièrement à l'Eucharistie ou la Sainte Cène avec nous. Aujourd'hui, ils ont grandi, certains sont mariés et ils ont choisi librement la voie qui leur convient le mieux (et qui est différente pour chacun).

Continuons à être en avance sur les règles de nos Eglises et à poser des gestes qui le manifestent !

Eric et Laure LOMBARD

Le fait d'appartenir à deux confessions différentes amène les couples mixtes, au moment de leur mariage, à se poser la question : « Comment vivre en chrétiens aujourd'hui ? », Et vient rapidement la question suivante « Comment fonder une famille chrétienne avec les enfants ? ». Ce sont les messages du pasteur Flemming ce dimanche-là. Ce sont des foyers dont les conjoints ont une identité forte. Ils approfondissent pour faire des ponts, pour être moteur de réconciliation. Mais ils sont une question épineuse pour nos Églises.

Les témoignages des deux couples sont très différents et c'est très intéressant ainsi.

Le jeune couple, marié depuis quelques années, commence un cheminement (pour nous, mariés depuis 48 ans cela a été un long cheminement, puis ensuite un vivre ensemble dans nos Églises). Au fil du temps, la connaissance de l'autre confession nous permet de reconnaître les richesses, les dons de nos deux confessions. Dans le couple chacun se trouve plus riche. Chaque étape de la vie chrétienne des enfants demande une décision du couple, c'est très exigeant mais cela permet de construire la vie familiale et spirituelle.

L'autre couple, après plusieurs années de cheminement, propose à ses enfants la catéchèse œcuménique de Oullins qui met les richesses des deux confessions au cœur de son enseignement, en insistant sur le vécu, le témoignage et le partage, par la découverte de la Bible.

Nous sommes tous appelés à devenir « disciple du Christ ».

Maguy THOMAS

La Semaine de prière pour l'Unité des chrétiens

Enlèvement ou Bonne Nouvelle ? Un exemple en région parisienne

Plusieurs questions peuvent se poser autour de ces célébrations dont une trame unique est proposée à tous les chrétiens par une communauté chaque année différente, choisie dans un pays différent (cette année : le Canada).

- Est-ce une réelle occasion pour les chrétiens de se rappeler le commandement de l'unité : « Soyez un » ?
- Le caractère exceptionnel de démontrer la possibilité de surmonter nos divisions liturgiques et théologiques ne sert-il pas d'alibi pour masquer des réalités plus complexes ?
- Est-ce le véritable lancement de l'année pour les groupes œcuméniques ?
- Doit-on respecter la trame proposée, qui peut être ressentie comme très décalée par rapport aux spécificités de chaque communauté étrangère ?
- Le retentissement de ces célébrations est-il suffisant pour réellement modifier les comportements et les jugements ancrés dans les traditions ?
- Est-ce l'occasion d'observer les avancées ou les reculs du mouvement pour l'unité des chrétiens ?

Participant ou non participant, chacun a probablement une réponse. Pour ma part, j'aimerais revenir sur la dernière question en pointant un aspect qui m'est apparu comme un signe éminemment positif : l'unité des prédications autour du thème de la semaine : « Le Christ est-il divisé ? » (1 Co 1,1-17). Si j'avais remarqué en 2013 une réelle « chaleur » dans les relations entre les ministres présents, ce qui pouvait montrer, année après année, la meilleure connaissance et reconnaissance (acceptation ?) des uns et des autres, 2014 a apporté une confirmation : nous tous, les chrétiens, pouvons trouver une nourriture commune dans l'Écriture (une évidence !).

La prédication (ou homélie) dans ce style de célébration est parfois attendue comme l'épreuve orale d'un examen. Chaque année c'est une confession différente qui s'exprime et la tentation est grande d'« attendre au tournant » telle ou telle tournure de phrase pour en dénaturer le sens et confirmer ainsi intérieurement la taille du fossé théologique qui nous sépare.

Cette année le 23 janvier 2014, à l'église Saint Pierre de Montrouge (14^{ème}), lieu officiel de la célébration pour Paris et l'Île de France, l'inspecteur ecclésiastique luthérien Jean Frédéric Patrzynski a commenté la première lettre de Saint Paul aux Corinthiens (1 Co,1-17). Le lendemain, dans l'église Saint François de Molitor, le pasteur Nicolas Cochand (EPUF

d'Auteuil) se prêtait au même exercice. J'avais également entendu deux homélies dominicales (le 19 et le 26) sur le même texte dans des paroisses catholiques.

Le constat est rayonnant : Une réponse unanime ! Le Christ n'est pas divisé ! Donc en fixant notre regard, notre cœur et nos actes sur le Christ, nous le voyons, Lui en premier, et non pas nous-mêmes et notre compréhension individuelle, pas forcément déformée mais déjà orientée, explosée.

Voilà le message positif que cette semaine a apporté. L'unité des chrétiens ne s'enlise pas, l'Esprit Saint nous guide et la force de la Bonne Nouvelle renverse les remparts des certitudes. Alléluia !

Frédéric De MAACK

Notes de lecture

Communion et conversion des Eglises

Cet ouvrage réunit l'ensemble des documents publiés par le **Groupe des Dombes** jusqu'en 2005, dont certains étaient épuisés. Le recueil des premiers textes, *Pour la communion des Églises*, est suivi de *Pour la conversion des Églises*, qui constitue en quelque sorte la « charte » du groupe, et des documents marquants que sont *Marie dans le dessein de Dieu* et « *Un seul Maître* ».



L'autorité doctrinale dans l'Église.

Le Groupe des Dombes est heureux de présenter, réunis sous une même reliure et un même titre, l'ensemble des documents qu'il a publiés depuis sa fondation jusqu'en 2005.

Tout ce qui divise les chrétiens va donc directement à l'encontre du projet de salut qui est celui d'un Dieu qui veut sauver en rassemblant. Le rappeler, et proposer des chemins de conversion, est la raison d'être de l'engagement œcuménique, où la voix du Groupe des Dombes, avec la tonalité unique qui est la sienne, continue à se faire entendre.

Discipline de l'Église réformée de France, art. 7 – De la Sainte Cène

« § 3 – Sont invités à la Sainte Cène tous ceux qui, membres ou non d'une Église locale de l'Église réformée de France, discernent les signes de la présence du Christ dans le pain et le vin partagés ».

Après la création en 2013 de l'Église protestante unie de France, composée de l'ancienne Église réformée de France et de l'ancienne Église évangélique luthérienne de France, on peut considérer que les dispositions du § 3 restent toujours en vigueur.

En ce qui concerne la position catholique, voir la *Note sur l'hospitalité eucharistique* de 1983 rédigée par la Commission épiscopale pour l'Unité des Chrétiens. Ce document est accessible sur le site de l'AFFMIC :

www.affmic.org

(Documents – Documents des Eglises).

Extraits de la **Note de la Conférence épiscopale catholique française de 1983**

2. Dans le cas où des prêtres et des fidèles catholiques accueillent des frères protestants à la table eucharistique, une hospitalité authentique suppose de la part de ces derniers un « réel besoin » ou un désir spirituel éprouvé des liens de communion fraternelle profonds et continus avec des catholiques (tels qu'ils sont vécus dans certains foyers mixtes et dans quelques groupes œcuméniques durables), une foi sans ambiguïté quant à la dimension sacrificielle du mémorial, quant à la présence réelle et à la relation entre communion eucharistique et communion ecclésiale, enfin un engagement actif au service de l'unité que Dieu veut.

3. La décision qui sera prise en conscience doit avoir été soumise au discernement de l'évêque, responsable du ministère de l'unité (ou des prêtres délégués par lui pour les relations œcuméniques et à qui il aura confié ce discernement en collaboration avec lui). Elle doit veiller à ne pas provoquer le scandale ni même l'étonnement chez ceux qui en seront normalement les témoins.